

DEMANDE DE DÉROGATION AUX INTERDICTIONS DE CIRCULATION DES VÉHICULES DE

TRANSPORT DE MARCHANDISES DE PLUS DE 7,5 T DE PTAC

arrêté du 16 avril 2021 relatif à l'interdiction de circulation des véhicules de transports de marchandises à certaines périodes

Service
Territorial et Mobilités

FORMULAIRE DE DEMANDE

Cellule sécurité routière

à retourner par courriel à l'adresse suivante :

ddt-sstc-esr@haute-saone.gouv.fr

Dérogação individuelle à titre temporaire - Article 5-II.a)	
Nom du demandeur ENTREPRISE :	
Adresse / Tél / mail :	
- Motif de la demande (cocher la case correspondante)	
<input type="checkbox"/>	1. répondre à des besoins indispensables ou urgents à la suite d'un événement imprévu tels qu'une panne ou une avarie bloquante dans un établissement recevant du public de 1ère à 4ème catégorie, un navire professionnel ou un site de production ;
<input type="checkbox"/>	2. assurer l'approvisionnement de centres de distribution menacés de pénuries en raison d'un événement imprévu ou d'un contexte temporaire lié à une situation imprévue ;
<input type="checkbox"/>	3. nécessaire au fonctionnement en service continu de certains services ou unités de production tels que définis en annexe II de l'arrêté du 16 avril 2021 (procédé [...] ne souffrant pas d'interruption d'approvisionnement sans risque de détérioration de l'outil de production ou de la production elle-même) ; Marchandises dangereuses selon modalités définies à l'annexe III de l'arrêté du 16 avril 2021 ;
<input type="checkbox"/>	4. contribuer à l'exécution de services publics ou de services d'urgence afin de répondre à des besoins collectifs immédiats ou qui concourent à des travaux ou des opérations pour lesquelles la sécurité et l'ordre public justifient que ces véhicules circulent pendant une période d'interdiction de circuler ;
<input type="checkbox"/>	5. assurer l'approvisionnement en linge propre et l'évacuation du linge sale des structures hôtelières d'une capacité d'au moins 200 chambres par structure ;
<input type="checkbox"/>	6. assurer la livraison d'aliments composés pour animaux dans les élevages ;
<input type="checkbox"/>	7. transport de marchandises issues ou nécessaires à une unité de production manufacturière fonctionnant certains samedis, dimanches ou jours fériés, à l'exception de marchandises dangereuses, lorsque le stockage sur site de production n'est pas possible pour des raisons techniques ou de viabilité économique. <i>Dérogação limitée à un rayon de 50 km.</i>
<input type="checkbox"/>	8. assurer le pré ou le post acheminement de marchandises transportées par voie fluviale ou ferroviaire, dans un rayon maximum de 150 km à partir du terminal fluvial ou ferroviaire intermodal concerné.
	Le pétitionnaire devra joindre à sa demande tout document permettant d'apprécier le caractère exceptionnel de la demande. Il devra justifier de la nécessité du déplacement en période d'interdiction.

Descriptif du type de marchandises transportées (si TMD préciser le code ONU)	
Adresse précise du lieu de DEPART (début du déplacement)	
Adresse précise du lieu de CHARGEMENT	
Adresse précise du lieu d'ARRIVEE (fin du déplacement)	
Département(s) traversés dans l'ordre de l'itinéraire	
Date ou période du déplacement horaires du transport	
Intervention pour le compte de	Préciser dans le cadre de la convention / du contrat / du marché...
Véhicules concernés Joindre la copie des cartes grises	Préciser n° IMMAT. Marque, type, PTAC/PTRA

Une dérogation préfectorale individuelle à titre temporaire ne peut excéder un an.

A le / /

Cachet de l'entreprise

Signature,